

## *Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2013* *Procès verbal*

**13h30 - 13h35**    **Accueil et émargement de la feuille de présence.**

46 signatures des membres présents et 26 signatures de membres représentés.

**13 heures 45**    **Dominique MOREAU, président de l'Association, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Les Amis du Père Marcel-Joseph GODARD ».**

Dominique MOREAU nous remercie d'être venus nombreux et nous dit le plaisir qu'il a de nous retrouver ; cette présence témoigne de l'intérêt porté à la vie de notre Association.

### **Rapport moral par Dominique MOREAU**

#### **I.- Rappel de l'objet de cette Association**

- Rassembler des amis d'hier et de demain du Père GODARD et de son œuvre.
- Faire vivre l'œuvre du Père GODARD ainsi que l'esprit qui l'animait : une musique au service de la parole, une musique ouverte et créative, une musique reliée à d'autres expressions artistiques, une musique sacrée, facteur d'humanisation.
- Encourager, promouvoir ou organiser des manifestations autour de l'œuvre du Père Marcel Joseph GODARD, ou d'autres musiciens, poètes et artistes passés, présents ou à venir, se situant dans le même esprit que le sien.
- Contribuer à recenser l'ensemble de son œuvre.
- Valoriser cette articulation entre le sacré, l'humain et l'artistique, et encourager toute initiative en la matière.
- Mener toute action permettant d'atteindre les objectifs ci-dessus.

#### **II.- Rappel des membres du Conseil d'Administration et du Bureau**

Jean-François DUCHAMP  
Pascale GABET-HENRI  
Henri GOUTTE  
Bénédicte LACROIX  
Jean-Pierre LONGRE  
Emmanuel MAGAT

Micky MAILLET  
Dominique MOREAU  
Marie-Josèphe PIERI  
Gérard TRACOL  
Dominique TULIPE  
Marie-Hélène SAINT-DIZIER

Le Bureau est composé :

Dominique MOREAU  
Micky MAILLET  
Gérard TRACOL  
Bénédicte LACROIX  
Marie-Hélène SAINT-DIZIER  
Marie-Josèphe PIERI

Président  
Vice-Présidente  
Trésorier  
Trésorière adjointe  
Secrétaire  
Secrétaire adjointe

Après les avoir remerciés, Dominique MOREAU rappelle les modalités de fonctionnement de ces instances :

- **Le Conseil d'Administration** est composé de 12 membres maximum élus pour une durée de 3 ans renouvelable par tiers chaque année au terme du premier mandat du Conseil d'Administration (art 11).

Invités : Thibaut LOUPPE (Maîtrise) et Charlotte RABIER (camps chantants).

Il reste donc encore deux exercices pour le présent CA. Nous proposons que les personnes intéressées se manifestent : elles pourraient devenir invités permanents (il faut également penser au renouvellement futur).

- **Le Bureau** : Les membres du bureau sont élus pour trois ans et peuvent être reconduits deux fois maximum, sauf en cas de difficulté majeure à le renouveler, auquel cas une reconduction supplémentaire est possible année par année sous réserve de l'accord explicite de l'Assemblée Générale ordinaire (art 11). Mais Dominique MOREAU rappelle qu'il est sain de renouveler régulièrement le bureau d'une association pour qu'elle reste vivante.

### III.- Activités de l'association depuis le 11 mars 2012

- 1) L'équipe du Conseil d'Administration a appris à se connaître et a pris du plaisir à travailler ensemble.  
Le CA s'est réuni : les 15 juin et 23 novembre 2012, les 19 avril et 27 septembre 2013. Le bureau s'est réuni au moins une fois entre chaque réunion de CA.
- 2) *Journée à l'abbaye bénédictine de Pradines* le 28 octobre 2012. Cette journée a réuni une trentaine de personnes, avec une conférence de Sœur Etienne sur l'apport de Marcel GODARD au renouveau liturgique post Vatican II, en particulier dans les monastères (sa conférence est disponible sur demande).
- 3) *Journée à Saint-Jean* pour l'anniversaire des 6 ans de la mort du Père GODARD : messe à la Cathédrale dirigée par Thibaut LOUPPE, repas tiré du sac puis temps de présentation, d'écoute et de déchiffrement de l'œuvre du Père GODARD « *Nous avons vu sa gloire* » donnée en mars 2006 à Avignon avec Bernard TILLET : un beau moment.
- 4) *Journées Marcel GODARD au Puy-en-Velay* (les 5 et 6 octobre) : Marcel GODARD : un prêtre au service de la réforme liturgique : ateliers de chants, conférences, concert donné par le Nouvel Ensemble Vocal du Puy et le groupe lyonnais Point d'Orgue, sous la direction d'Emmanuel MAGAT ; messe avec la maîtrise de la cathédrale le dimanche. Des suites seront possibles avec ateliers et concert dans d'autres diocèses. (Cf. document de présentation de la journée disponible sur demande). Nous étions associés pour ces journées à la Commission Diocésaine de Pastorale Liturgique du Diocèse du Puy-en-Velay et au SNPLS (Service National de la Pastorale Liturgique Sacramentelle).
- 5) *Assemblée Générale* de ce jour
- 6) *Concert à Lyon* ce 13 octobre 2013 à 17 heures à la Chapelle des Chartreux : « *Hommage au Père GODARD* », une heure musicale et spirituelle avec la participation du groupe lyonnais Point d'Orgue et du Nouvel Ensemble Vocal de la cathédrale du Puy-en-Velay, direction Emmanuel MAGAT. (Le livret programme comportant toutes les paroles des œuvres données est disponible sur demande).
- 7) Les points en cours ou en suspens :
  - a) *Inventaire des œuvres à Saint-Jean*. Henri GOUTTE a accepté de suivre cette question, en lien bien entendu avec les personnes compétentes, en particulier Jean-François DUCHAMP.

b) *Article Wikipedia*. Jean-François DUCHAMP, en lien avec Henri GOUTTE, est toujours intéressé.

c) *La communication sur le web*. Misou PIERI essaie d'informer des événements à venir sur <http://www.net1901.org> et de faire le point de l'existant. On trouve beaucoup de données dans google : des articles sur le Père GODARD, des œuvres chantées... Comment relier tous ces renseignements pour les rendre plus accessibles ? Henri GOUTTE est prêt à se mettre à l'œuvre à partir d'éléments plus structurés.

d) *Relations avec l'Association mise en place par Laurent GREGOIRE*.

Henri DUMAS qui fait partie des deux associations précise à nouveau que, de son point de vue, elles ne sont pas concurrentes. L'association présidée par Laurent GRÉGOIRE répond aux vœux du Père GODARD qui, dans son testament, voulait initialement une fondation pour préserver ses œuvres. Il avait confié cette mission à Yves MAYAUD et Laurent GRÉGOIRE, mission à laquelle s'est associée la famille du Père GODARD. Il précise que le groupe autour de Laurent GRÉGOIRE est très restreint et que, jusqu'à ce jour, peu de projets ont été menés à bien, ses membres réfléchissant à la manière de procéder. Yves MAYAUD et Laurent GRÉGOIRE voulaient du temps pour définir au mieux leur action et leurs objectifs.

Concernant la programmation du concert donné par l'Ensemble Vocal le même jour que notre association et dans le même secteur lyonnais, Henri DUMAS indique que ce concert était programmé depuis plusieurs mois à la demande de l'église St-Augustin. Il ajoute que Laurent GREGOIRE, ayant eu connaissance de la programmation du nôtre, a modifié son programme, initialement dédié à la musique du Père GODARD, pour ne pas nous faire concurrence.

Le 23 mars 2014 sera donc l'entrée officielle de cette association, avec un concert dédié à Marcel GODARD, et avec l'émission d'un bulletin principalement tourné sur le rayonnement artistique de la musique du Père GODARD.

Il est alors rappelé par Gérard TRACOL et Dominique MOREAU l'option fondamentale prise par notre association « *Les amis du Père GODARD* », de se vouloir ouverte au maximum et de fonctionner avec la participation de tous les adhérents. Gérard TRACOL explique par ailleurs que, pendant plusieurs années, les personnes à l'origine de la création de notre association ont souhaité s'associer au projet de Laurent GRÉGOIRE, tout en lui laissant sa place spécifique voulue par le Père GODARD dans la préservation et l'édition de ses œuvres, mais en ouvrant également largement l'association à ses amis actuels et futurs pour un meilleur rayonnement de sa musique et du patrimoine compris moral et spirituel qu'il a laissé. C'est faute de réponse à nos sollicitations de la part de Laurent GRÉGOIRE, constatant qu'aucune association ne voyait le jour, et craignant la dispersion des amis du Père Godard que l'Association des « *Amis du Père GODARD* » a été créée en mars 2012, soit cinq ans après la mort du Père GODARD, à l'initiative d'un groupe élargi et en réponse à la demande de nombre de ses amis.

Dans tous les cas, Dominique MOREAU a écrit à Laurent GRÉGOIRE pour le remercier d'avoir modifié le programme du concert du 13 octobre et, aussi et surtout, pour lui proposer une rencontre afin de mieux coordonner les activités de nos deux associations et les rendre vraiment complémentaires. Dominique MOREAU affirme avec force sa conviction qu'il est non seulement souhaitable, mais aussi nécessaire que les deux associations travaillent en bonne intelligence, complémentarité, voire synergie. Il en va de notre fidélité commune à la personne même du Père GODARD.

Il précise aussi qu'il sera vigilant à faire passer à Henri DUMAS, qui assure le lien entre les deux associations, les éléments d'information qu'il serait souhaitable de faire connaître à Laurent GRÉGOIRE et à son association après nos réunions des CA et bureaux.

#### IV.- Projets à venir

- 1) Messe le 23 février 2014 à la Cathédrale Saint-Jean pour l'anniversaire de la mort du Père GODARD, suivie d'une journée de l'association (le thème de l'après-midi est à définir) (autres rencontres à organiser : à Mazille, Tamié,...).
- 2) Renouvellement des actions dans les diocèses (ateliers de chants et concert avec le Nouvel Ensemble Vocal du Puy-en-Velay et le groupe lyonnais Point d'Orgue avec Emmanuel MAGAT).
- 3) Thibaut LOUPPE formule un accord de principe pour donner un concert « Marcel GODARD ». Le lieu et la période restent à déterminer, un concert à la Cathédrale étant actuellement et pour au moins trois ans, impossible en raison des travaux de rénovation. Ce concert serait envisageable à l'Immaculée Conception (Lyon 3<sup>ème</sup>).  
Thibaut souhaite également lancer une action semblable à celle du Puy sur Lyon avec ateliers de chants pour les responsables de chant des paroisses et concert rassemblant les chorales paroissiales lyonnaises. L'association, en particulier son Président, est motivé pour s'investir sur cette action en appui à Thibaut.
- 4) Projet également d'un concert de musique profane du Père GODARD (en lien avec un article en gestation de Jean-Pierre LONGRE sur le choix des textes profanes par le Père GODARD). Il est rappelé à ce sujet que les manifestations et actions de l'association (même si certaines d'entre elles se font dans le cadre explicite de la dimension liturgique) ont vocation à s'adresser à un large public, au-delà des croyants pratiquants ou non, public ouvert à la dimension de sens, d'intériorité et de transcendance pour tous (dans le respect de chacun) que propose la musique du Père GODARD. (Cf article 1 des statuts de l'association).
- 5) On propose également que des membres de l'association se retrouvent pour chanter quelquefois dans l'année 2013/2014 pour donner un concert en octobre 2014 (lieu, programme et direction à définir).
- 6) Dominique TULIPE propose enfin d'organiser un concert après l'AG d'octobre 2014 autour de l'œuvre du père Godard, qui s'inscrirait dans « *Orgues en Jeu* », ce qui nous permettrait de toucher un public élargi (par rapport à l'association) et de bénéficier de leur publicité.  
Par exemple une alternance entre l'orgue pour des extraits du *Petit Livre d'Orgue*, et des œuvres chantées, et/ou avec des pièces écrites pour chœur et orgue. Cela pourrait vraisemblablement se faire à l'Immaculée Conception, Lyon 3<sup>ème</sup>.

Les points mis en avant lors de la première AG en 2012 (ateliers de brain storming) n'ont pas tous été réalisés, bien entendu, mais un certain nombre de chantiers ont été enclenchés.

*Attention* : Dominique MOREAU rappelle que les projets doivent être portés pour avancer. Les membres du CA et du bureau ne peuvent le faire seuls !

Puis Dominique MOREAU annonce le concert des camps chantants à Ainay le dimanche 10 novembre à 16 heures et les Vêpres de l'Immaculée à Saint-Jean par le Chœur Mixte le samedi 7 décembre à 18h 30.

## Rapport financier par Gérard TRACOL

Pour la première année de l'Association, le nombre d'adhésions a été de 139. Ce qui correspond à 160 personnes (un couple ne comptant que pour une adhésion), pour un montant de 2 675 euros.

2 000 euros ont été placés sur un livret bleu associatif au Crédit Mutuel.

Les dépenses ont été principalement des frais d'envoi et quelques fournitures. D'autre part, l'association a souscrit une assurance pour 87 € par an.

Pour la seconde année, peu d'adhérents encore ont renouvelé leur adhésion. Il convient de faire une relance, mais aussi de s'interroger, après une période de démarrage, sur la façon de fidéliser les adhérents.

Il est proposé de maintenir la cotisation à son niveau actuel, soit 20 € pour une personne seule et 30 € pour un couple.

### Discussions-échanges sur le rapport moral et le rapport financier

- Une adhérente propose d'enregistrer des musiques très courtes et de les envoyer à RCF pour que la musique du Père GODARD puisse passer à l'antenne.
- Une autre propose l'étude des hymnes donnés à Mazille. Faire connaître « 4 chants du serviteur ». Mazille pourrait nous y aider.
- La date de l'Assemblée Générale : est-elle obligatoire en octobre, période chargée de concerts ? Quelle serait alors la meilleure date, sachant que notre exercice court du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.
- Une autre personne pose à nouveau la question de l'existence de deux associations autour du Père GODARD (Cf ci-dessus point de situation suite à l'intervention d'Henri Dumas et en réponse à la question posée).

Après ces discussions, vote du rapport moral, du rapport financier et de la cotisation :

**Le rapport moral est voté à l'unanimité des présents et des représentés.**

**Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents et des représentés.**

**La cotisation est maintenue à son niveau à l'unanimité des présents et des représentés.**

**15 heures 15      Dominique MOREAU propose de travailler en petits groupes.**

Trois groupes se forment :

**1/ Comment aujourd'hui peut-on faire pour fidéliser les adhérents ? (P. GABET-HENRI)**

Faire des relances par mail, par courrier à chaque information et manifestation.

Envoyer régulièrement (deux fois par an ?) une lettre plus largement qu'aux adhérents, les amis des amis... penser aux médias, aux organistes des paroisses, au diocèse.

Interroger les personnes n'ayant pas renouvelé leur adhésion après relance sur les raisons de leur choix (attention, obligation au titre de la Loi Informatique et liberté de rayer des listes les personnes ne renouvelant pas leur adhésion).

Proposer d'aller chanter dans les paroisses et proposer des répétitions tous les deux ou trois mois (avec Thibaut ?) pour le plaisir, en s'engageant pour un an (possibilité de concert à l'issue...)

## **2/ Inventaire des œuvres du Père Godard (H. GOUTTE)**

Faire d'abord une liste simple de ce que l'on connaît, marquer le titre, la nature du document, prendre le fonds de la Cathédrale, le fonds de Mazille, de Pradines, de Tamié...

Cette liste sous excel pourrait être envoyée à tous en demandant de compléter.

Ce groupe accepte de continuer à travailler jusqu'au prochain CA et d'y faire un rapport intermédiaire

## **3/ Rayonnement musical des œuvres du Père Godard ? (B. TRAPADOUX)**

Faire des enregistrements MP3, courts pour RCF, radio espérance...

Sélection de quelques chants à proposer aux paroisses et en faire un livret.

Thibaut nous rappelle que pour faire passer l'information au diocèse, il faut passer par la commission liturgique. Pour faire chanter des œuvres, il faut demander à Jean-François DUCHAMP.

Il pourrait également être proposé un travail en collaboration avec RCF, Radio-espérance...

L'Assemblée Générale s'est terminée à 15h 45, tous les participants étant invités à participer au concert en hommage au Père GODARD à 17 heures à la Chapelle des Chartreux.

Le président de l'Association  
Dominique Moreau

Le trésorier de l'Association  
Gérard TRACOL

Le secrétaire-adjoint de l'Association  
Marie-Josèphe PIERI